

Deux personnages importants se rencontrent sur la rue Notre-Dame, vis-à-vis des nouveaux travaux de pavage. L'un est contribuable, l'autre entrepreneur de travaux publics.

— Quelle dépense, mon Dieu, quelle dépense ! fait le contribuable, et encore si c'était une fois pour toutes.

Et l'autre :

— Pensez vous vraiment que nous allons vous faire des pavés éternels, comment donc pourrions nous vivre s'il ne fallait pas recommencer de temps à autre ? Vous autres, rentiers, vous ne pensez qu'à vous mêmes !

*Stanislas Coste.*

### EN FUMANT

**N** fumant, aimable lecteurs et lectrices du MONDE ILLUSTRÉ, ne pourrais-je pas vous donner quelques notes sur les lieux où j'ai passé mon enfance tapageuse ?... Où s'est écoulée sans le moindre souci cette adolescence que je voudrais bien revoir encore ?... Où à chaque pas, soit dans les bocages ou sur la rive du favori des muses, le majestueux Saint-Laurent, je rencontre un objet dont la vue me rappelle un pique nique joyeux, une connaissance aimée, une amie sympathique ?...

On a un faible pour l'endroit qui a été témoin de nos joyeux ébats. On raffole du petit coin de terre, où, enfant, nous nous amusions avec nos petits camarades. Quand nous discutons sur ce sujet, repassant dans notre mémoire tous les petits incidents de notre jeunesse—suite de tableaux qui rendent notre cœur en veine de gaieté.

L'amour de sa paroisse natale, c'est ni plus ni moins que l'amour de la patrie en petit. Qui-conque n'aime pas le lieu qui l'a vu naître, celui-là, dis-je, n'aime pas sa patrie. Il n'aime pas même ses compatriotes !

Qu'est-ce donc enfin que le patriotisme ?

C'est l'union, l'amour de ses frères. On aime son pays quand on aime son semblable. Il n'y a pas d'alternative...

Sans autre préambule, j'entre en matière.

\*.\*

A douze lieues en aval de Québec, il est une grande et belle paroisse, érigée en ville depuis quelques années par l'entremise de M. Ph. Landry, ex député du beau comté de Montmagny.

Cette villette porte avec honneur le nom du successeur de Champlain sur le siège gubernatorial de la Nouvelle-France ; Charles Huault, chevalier de Montmagny, second gouverneur de Québec et digne émule du fondateur de cette ville.

Montmagny est sans contredit le centre le plus important depuis Québec jusqu'à la Rivière du Loup, puisque, d'après le *Bradstreet Report* de 1886, elle renferme une population de 6,700 âmes.

Son sol est exceptionnellement fertile et légèrement accidenté.

Le premier concessionnaire de cette partie de terrain occupé par Saint-Thomas fut le chevalier de Malte, Charles Huault de Montmagny. Il a laissé son nom au comté et à la ville.

Cette concession fut faite par Louis XIV, surnommé Louis-le-Grand, roi de France, le 5 avril 1646.

Sa seigneurie fut subdivisée et passa successivement aux sieurs Châtier Moyeu ; à Louis et à Jean-Baptiste Couillard de L'Espinau, en 1725 ; à Charles Couillard de Beaumont et à Louis Couillard de l'Espinau, en 1752. Comparaisait en 1781, comme héritiers de la seigneurie : Jean-Baptiste Couillard, Jacques Herbert Couillard, Desilets (Des Islets) Couillard et Nicolas Gasboisseau—ce dernier comme tuteur des deux enfants issus de son mariage avec Thérèse Couillard dont la filiation n'est pas indiquée dans l'acte.

Vers 1836, les restes de cette Seigneurie, que Louis XIV avait concédée au chevalier de Montmagny, devinrent la propriété de William Randall Patton.

En 1882, M. Jean-Baptiste Proteau l'acquéra de M. Spiller. Au mois de mai dernier, la seigneurie fut vendue en cinq lots par le shérif, et les propriétaires actuels sont : Eugène Bender, J.C., le manoir et le pouvoir d'eau ; les révérendes Sœurs Grises, la ferme ; Albert Bender, le moulin à farine ; et les autres lots sont divisés entre M<sup>me</sup> veuve Wm R. Patton et Louis Couillard Dupuis.

Saint-Thomas fut érigé en paroisse en 1679 et eut dès lors un desservant, M. l'abbé Morel.

*Pointe à Laçaille* était antérieurement le nom de la paroisse, parce que le noyau des habitations et la chapelle se trouvaient sis à l'embouchure de la petite rivière connue encore de nos jours sous le nom de *Rivière à Laçaille*.

\*.\*

La paroisse de Saint-Thomas est remarquable sous plusieurs rapports, tant historiques que topographiques.

Elle est on ne peut mieux partagée sous le rapport de l'irrigation ; elle est agréablement située dans un florissant et fertile vallon.

Elle a été la patrie de plusieurs citoyens qui ont brillé dans le conseil de la nation et qui ont laissé plusieurs pages intéressantes dans notre histoire politique. Entr'autres : sir Etienne-Pascal Taché et l'honorable Joseph-Octave Beaubien.

Elle a été le berceau ou la patrie adoptive de plusieurs littérateurs qui se sont distingués par leurs travaux : M. J.-M. LeMoine et M. Joseph Marmette : le premier par ses études historiques, archéologiques, ornithologiques, ethnographiques et physiologiques ; le second, par ses romans historiques et ethnologiques.

En outre, la paroisse de Saint-Thomas a vu naître et a été la patrie adoptive de plusieurs personnages légendaires et typiques, de plusieurs excentriques qui, par leurs bizarreries et leurs originalités, ont fait parler d'eux et ont pris, par ce fait, une certaine importance et une petite place dans l'histoire de la paroisse.

Parmi les plus marquants dans cette catégorie, on distingue Justin Métivier, qui, très probablement, descendait du fameux batelier dont parle M. de Gaspé dans ses *Mémoires*.

C'était un vieillard presque octogénaire qui, tous les automnes, si livrait au commerce très lucratif des bâtons de tère.

Tous les dimanches, au sortir de la messe, il parcourait la foule, sa palette au bras.

On remarquait, près du pont jeté sur la Rivière du Sud et appelé dans ce temps-là pont Fréchette, un petit atelier, dans lequel s'élevait un énorme cadran dont les aiguilles restaient toujours stationnaires.

C'était là où travaillait le frère Marc, récollet. On dit que le frère Marc faisait rigoureusement pénitence, et la tradition rapporte qu'à sa mort on trouva chez lui un rude cilice.

Le grand fauteuil du frère Marc est en la possession du maître de poste, M. J.-S. Vallée, notaire, un des patriotes de 1837-38, qui conserve le vieux meuble comme une relique.

Un autre personnage qui a fait parler de lui, d'autant plus qu'il était du sexe féminin, c'était la rude fille qu'on nommait Thérèse Dionne.

Tous les printemps, elle faisait la pêche aux éperlans et aux carpes dans le Bassin de Saint-Thomas—aujourd'hui port de Montmagny—au pied de la chute de la Rivière du Sud, avec une éprisette ou truble, appareil de pêche communément appelé *havevette*, du mot anglais *hand net*.

Thérèse Dionne était, dit M. J.-M. LeMoine dans son *Album du Touriste*, " alerte, gouailleuse malgré ses soixante ans, gaie comme un pinson, à son état normal ; seulement, gare au gamin qui lui faisait des niches ! La Sybille de Cumès n'était alors rien auprès d'elle ; ses yeux dardaient des éclairs ; des jurons atroces s'échappaient de sa bouche quatre à quatre ; le couteau sortait de sa gaine. Elle eut poursuivi son ennemi jusqu'au pied des autels. Aux yeux de mes confrères de classe, c'était bien plus qu'une sorcière ordinaire. Bref, ses allures étaient si masculines qu'on mettait en doute son sexe. Était-elle homme ou femme, ou hermaphrodite ? "

Une autre célébrité, surtout parmi les marmots

fréquentant les écoles, c'était Théotise. Elle eut fait fortune dans une ville, comme ventriloque, dit M. LeMoine.

Enfin, pour clore cette pléiade de personnages excentriques, de types uniques, vient le bonhomme Saint-Pierre, surnommé le chasseur.

Il n'était certes pas la moins intéressante des originalités qui ont foulé le sol de Saint-Thomas.

La tradition nous rapporte nombre d'histoires et légendes sur son compte. J'en ai donné quelques-unes dans une causerie publiée dans LE MONDE ILLUSTRÉ il y a quelque temps, et je m'abstiendrai de les répéter. Cependant, quel qu'un de ces jours je coucherai sur le papier les aventures cocasses et les légendes qu'on raconte sur Saint Pierre.

*Raoul Renauld.*

### LE DÉPART DU TOIT PATERNEL

(Voir gravure)

**M**ECTOR, le fermier, annonce que le moment du départ est arrivé. Le grand-père et la veuve se jettent au cou de leur fille, Azilda.

— Il en est temps encore, s'écrient-ils, renonce à nous quitter, ne vas pas à la ville ; reste auprès de ta mère, de ta sœur et de ton grand-père, que tu ne retrouveras peut-être plus à ton retour. N'e-saie point d'abrèger par des soucis, des tourments, des labeurs de toute espèce des jours qui s'écoulent si rapidement. Vois, la vie est si douce, si heureuse ici, et le soleil de la campagne est si beau, si resplendissant !

— O ma mère ! reprit la jeune fille, toi qui m'as entourée de mille tendresses, éclairé mon âme du divin flambeau de la religion, c'est elle aujourd'hui qui m'inspire, qui me fait te demander à genoux la grâce de me dévouer pour vous, d'adoucir vos peines et de mettre par mon travail un terme à l'adversité qui vous accable. N'ayez craintes pour votre fille, les séductions et les plaisirs du monde ne sauraient la détourner de ses devoirs filiaux.

Elle dit !... C'en est fait ! Il faut se séparer.

La mère serre son enfant dans ses bras, lui murmurant affectueusement mille recommandations dictées par la sagesse et l'expérience ; le vieux grand-père, appuyé sur son bâton, hochant la tête, songe aux dangers que va courir cette craintive et douce colombe qui quitte ce nid de bonheur et de tendresses ; la petite sœur, encore insouciant, sa poupée au bras, lui envoie un dernier baiser.

Voiez la, chers lecteurs, cette svelte et mignonne créature, aux yeux d'un bleu d'azur si tendre qu'ils vous vont au fond de l'âme, au teint d'une blancheur de neige, aux cheveux semblables à de la soie. Ce gracieux et sympathique visage ne vous enchante-t-il pas ? Ce front rêveur vous rappelle, j'en suis persuadé, l'ange de l'innocence.

La courageuse jeune fille laisse des pleurs et des sanglots dans cette chaumière d'où la gaieté sera bannie désormais. Les vieux suivent, jusqu'aux confins de l'horizon, la voiture qui disparaît de loin en loin, et tous murmurent en une ardente prière : « A la grâce de Dieu ! »

Pourquoi pleurez-vous donc, mères chrétiennes, si la vertu vous sépare de vos enfants pendant quelque temps, que feront les mères qui se voient arracher les leurs par les vices du monde et qui, hélas ! les perdent pour l'éternité toute entière ?

LOUIS BECKER.

Un philosophe fit graver cette inscription sur la porte de son jardin : « Ce jardin appartiendra à celui qui prouvera qu'il est parfaitement content. » Un jour, un inconnu entra et lui dit : « Monsieur, je viens prendre possession de ce lieu charmant, car personne, je vous l'assure, n'est plus content que moi. » « Vous vous trompez, monsieur, répliqua le philosophe, si vous étiez parfaitement satisfait, vous ne désireriez pas encore la possession de mon jardin. »